

LYCEE DE SAINT-PAUL IV
BP 20 – 363 Route de Savannah
97411 Bois de Nèfles Saint-Paul

REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES

Marché à procédure adaptée

N° 2017 03/ 04/2017

Ce marché est passé selon la procédure adaptée dans les conditions prévues aux articles 28 et 40-III 1° Code des marchés publics

Nature des prestations : Fournitures.

Identification de l'organisme qui passe le marché : LYCEE SAINT-PAUL IV

Adresse : BP 20 – 363 Route de Savannah

97411 Bois de Nèfles Saint-Paul

Objet du marché : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ET DE MATERIELS DIDACTIQUES EN AUTOMATISME MAINTENANCE ET ELECTROTECHNIQUE - AVRIL 2017

Lieu de livraison : LYCEE DE SAINT PAUL IV

Variantes : Autorisées

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : 05 Mai 2017 12H (heure locale)

Besoin et prise en compte d'objectifs de développement durable

Conformément à l'article 5 *du Code des marchés publics*, l'offre prendra en compte notre souci d'éco-responsabilité et de développement durable.

Caractéristiques principales de la procédure adaptée

- Remise simultanée d'un dossier de candidature et d'offre initiale par le candidat
- Le marché comprend 3 lots :
 - 1) Equipements et matériels didactiques en automatisme-régulation
 - 2) Equipements et matériels didactiques en maintenance
 - 3) Equipements et matériels didactiques en électrotechnique

Chaque candidat peut répondre sur un seul ou plusieurs lots.

Le candidat transmet sous enveloppe portant la mention « MAPA FOURNITURE DE MATERIELS ET D'EQUIPEMENTS DIDACTIQUES - AVRIL 2017 – offre initiale » et l'adresse suivante « LYCEE DE SAINT-PAUL IV, 363 route de Savannah, 97411 Bois de Nèfles Saint Paul »

- une première enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à sa candidature suivants :

1. Lettre de candidature (DC.4) ;

Un formulaire de « lettre de candidature » (DC) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante :

http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/Dc/imprimés_dc/dc4.rtf

2. Attestation sur l'honneur d'avoir souscrit, au 31 décembre 2016

les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du code des marchés publics ; attestation de non-condamnation pour infraction au code du travail ; attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les

infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail ; la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ; attestation de régularité au regard des articles L323-1 et, L323-8-2 ou L323 8-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés 5DC.5) ;

Un formulaire de « déclaration du candidat » (DC.) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante :

http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc5.rtf

3. Références de fournitures

- Une seconde enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à l'offre suivants :
 1. Acte d'engagement (intitulé « offre initiale ») comportant l'offre technique et de prix (à télécharger sur notre site internet).
 2. Note initiale de présentation portant sur les caractéristiques des fournitures.

Le délai de validité des offres initiales est de 45 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les équipements et matériels devront être livrés au Lycée de Saint Paul IV de préférence entre le lundi 03 juillet 2017 et le vendredi 7 juillet 2017 à 12h ou entre le vendredi 11 août 2017 et le mercredi 16 août 2017. A défaut, à partir du 17 août 2017.

Renseignements complémentaires

Jusqu'au cinquième jour précédant la date limite de dépôt des offres fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence, les candidats peuvent demander toutes les précisions qu'ils jugent utiles à l'établissement de leur offre.

Dans ce cadre, les demandes doivent être adressées aux personnes suivantes :

REY Benoît	Téléphone : 0262 33 06 50 Télécopie : 0262 33 17 22 Email : Benoit.Rey@ac-reunion.fr
LAMAUVE PASCAL	Téléphone : 0262 33 06 50 Télécopie : 0262 33 17 22 E-mail : pascal.lamauve@ac-reunion.fr

Les demandes d'information, transmises par voie électronique, dans lesquelles un virus est détecté, sont réputées non reçues. Les candidats expéditeurs en sont informés.

➤ Examen des candidatures :

Le lycée examine, dans un premier temps, la recevabilité des candidatures ;

Dans un deuxième temps, pour les candidats recevables, il détermine l'offre économiquement la plus favorable selon les critères définis par le règlement.

Pour information, la commission proposera un avis à l'ordonnateur entre les 18 et 19 mai 2017.

Caractéristiques principales du choix de l'offre

Dans le respect des caractéristiques techniques désignées des références, le choix de l'offre la plus avantageuse se fonde sur deux critères : la qualité et le prix.

Les critères de choix sont pondérés selon le barème suivant :

1- La qualité (20 points max) : La qualité sera appréciée en fonction de la durée de la garantie

- 10 points pour une garantie égale au moins à deux ans
- 20 points pour une garantie égale au moins à trois ans

La garantie comprend le diagnostic à distance ou le déplacement, la réparation sur site (ou le remplacement) du matériel concerné.

2- Le prix (80 points)

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse / prix de l'offre considérée x 80 = nombre de points

Pour chacun des lots, les prix s'entendent livrés, rendus au lycée, toutes taxes comprises incluant frais de dédouanement, autres taxes et assurances.

Le Lycée de Saint Paul IV se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation, notamment si la notification de la subvention Région n'était pas effective avant le 31 mai 2017.

A SAINT PAUL, LE 03 avril 2017

Le Proviseur,



O.SAUNIER